


Maitre d'ouvrage
Préfecture du Pas-de-Calais

 PREFECTURE
 DU PAS-DE-CALAIS

**Plan de Prévention des
 Risques Naturels (P.P.R)
 Vallée de L' Aa supérieure**

APPROBATION

Communes de :
 Acquin-Westbécourt, Afferingues,
 Bayenghem-les-Seninghem,
 Bléquin, Elnes, Lumbres,
 Nielles-les-Bléquin

Plan n°4 ZONAGE REGLEMENTAIRE

maitre d'oeuvre



Service Risques, Crises
 et Sécurité Civile
 Plan de Prévention
 des Risques
 102, Avenue Charles
 de Gaulle
 59000 LILLE

Echelle : 1/10000

DATE : Novembre 2009



Cartographie Réglementaire

- Phénomène de ruissellement

- Zone bleue : zone urbanisée moyennement exposée au risque d'inondation, de constructibilité limitée
- Zone rouge : zone urbanisée fortement exposée au risque d'inondation et/ou zone naturelle à préserver de toute urbanisation

- Phénomène de débordement de rivière

- Zone bleu clair : zone urbanisée faiblement exposée au risque d'inondation
- Zone bleu foncé : zone urbanisée moyennement exposée au risque d'inondation
- Zone rouge : zone urbanisée fortement exposée au risque d'inondation et/ou zone naturelle d'expansion des crues à préserver de toute urbanisation
- Zone violette : zone d'activités dont la proximité de l'eau est indispensable, faiblement ou moyennement exposée au risque d'inondation
- Zone rouge : chenal d'écoulement préférentiel à préserver de toute urbanisation

Cartographie Informative

- Axe d'écoulement préférentiel
- Limite de bassin versant à risque de ruissellement
- Zone inondable hors P.P.R (non exhaustif)
- Cours d'eau
- Communes concernées par le P.P.R
- Limites communales
- Voies Ferrées

- Bâtiments

- Eglise
- Mairie
- Autre